

ses d'investissement de 1,022 million d'euros inscrites au budget primitif 2011 de la régie municipale de l'eau.

### Frais fixes, part variable, redevances diverses...

Et l'usager saint-égrévois, que paie-t-il pour sa consommation d'eau potable ? A vrai dire, c'est un peu complexe... Le nouvel abonné payera 39,92 € HT (tous les prix ci-dessous sont donnés hors taxe, sachant que la TVA est de 5,5 %) de frais d'installation du compteur. Il paie des frais fixes chaque année, en fonction du volume de sa consommation. Il y a 7 tarifs : par exemple, 11,61 € pour moins de 500 m<sup>3</sup> par an, 100 € de 501 à 1 000 m<sup>3</sup>, 400 € de 5 001 à 7 000 m<sup>3</sup>, 800 € au-delà de 9 000 m<sup>3</sup>. Ces derniers barèmes concernent les grosses copropriétés et les entreprises.

Le prix du mètre cube s'élève à 0,8131 €, en augmentation de 5,2 % de 2010 à 2011. Un prix qui se situe dans la moyenne de l'agglomération grenobloise, en dessous des moyennes départementale et nationale du prix de l'eau.

Si on considère l'assainissement de l'eau (assurée ici par la Métro), il faut y ajouter 0,9904 € par m<sup>3</sup> : 0,6756 € payé à la Métro pour les réseaux et ouvrages annexes, 0,3148 € payé à la Société dauphinoise d'assainissement, délégataire de la Métro pour la gestion de la station d'épuration Aquapole, située au Fontanil.

Mais ce n'est pas fini ! Il faut aussi y ajouter la taxe "Agence de l'eau", soit 4,4025 €/m<sup>3</sup>, se répartissant ainsi : 0,210 € de "redevance pollution", 0,150 € pour la modernisation des réseaux, 0,04245 € de "redevance prélèvement".

Ce qui, au total, met le mètre cube d'eau consommé à Saint-Egrève, assainissement compris, à 2,206 € HT (hors frais fixes évoqués plus haut).

Vincent PAULUS

L'eau reste un bien précieux. Ce dont est loin de se douter Mariou, petite Saint-égrévoise. Pour ce qui est des différents coûts de l'eau et de la complexité de la facture, ses parents attendront sans doute un peu avant de tout lui expliquer... Le Cl.

## L'eau, très chère à Quaix-en-Chartreuse, bon marché à Seyssins et Varcès

La "Communauté de l'eau potable", qui travaille avec différents partenaires, dont le Schéma de cohérence territoriale (Scot), a publié en septembre 2010 une étude comparative très complète sur le prix de l'eau dans une quarantaine de communes de l'agglomération grenobloise. Le prix moyen de l'eau dans l'agglomération grenobloise s'élève à 0,91 €/m<sup>3</sup>, inférieur au prix moyen en Isère (1 €/m<sup>3</sup>), lui-même inférieur au prix moyen en France (1,4 €/m<sup>3</sup>).

Sur l'agglomération, les cinq communes où l'eau est la plus chère sont Quaix-en-Chartreuse (3,15 €/m<sup>3</sup>),

Saint-Martin-le-Vinoux (2,29 €), Murianette (2,23 €), Saint-Ismier (1,57 €) et Sassenage (1,36 €).

Comme communes "médianes", où le prix tourne autour de 0,91 €/m<sup>3</sup>, on trouve par exemple Bresson (0,88 €), Champ-sur-Drac (0,88 €), Crolles (0,86 €), Fontaine (0,90 €), Grenoble (0,88 €), Jarrie (0,89 €), Meylan (0,90 €), Noyarey (0,90 €), Saint-Martin-d'Hères (0,94 €), Veurey-Voroize (0,86 €).

Les cinq communes où l'eau est la moins chère sont Seyssins (0,55 €), Varcès-Allières-et-Risset (0,65 €), Bernin (0,71 €), La Tronche

(0,74 €) et Champagnier (0,79 €).

L'étude précise que « les prix les plus élevés sont ceux des communes rurales, qui sont caractérisées par une assiette facturée faible et un patrimoine technique important ». Concernant Saint-Martin-le-Vinoux, « cette commune a réalisé de forts investissements en 2009 et les a répercutés sur ses prix ». Il est aussi noté que « certaines communes ne répercutent pas leurs charges de personnel sur le budget de l'eau et l'eau est donc probablement payée à un prix sous-évalué ».

M.P.

service public et 10 ans de gestion directe par une régie municipale. Et quand on compare on voit que non seulement on a réussi à faire faire des économies à l'usager grenoblois - 90 millions d'économies ces dix dernières années -, mais que le service rendu s'est amélioré. »

### Pourquoi certains élus français hésitent-ils à sauter le pas, si économies au bout du compte il y a vraiment ?

« Parfois par idéologie, certains élus pensant que tout ce qui est de l'ordre du marché est à confier au privé, et souhaitant des villes maigres uniquement concentrées sur leurs fonctions régaliennes. Sinon d'autres élus parlent d'une charge trop lourde. C'est dommage. »

### Quels autres arguments utilisez-vous pour défendre les remunicipalisations ?

« L'eau est d'abord un droit pour chaque usager avant d'être un bien. L'eau est ensuite un patrimoine commun qu'il faut protéger. Et enfin, la distribution de l'eau a un coût qui doit être assuré par la collectivité, mais ce coût doit être juste et ne pas rentrer dans une logique de profit immédiat. La façon dont nous exploitons l'eau aujourd'hui sera aussi l'héritage que nous laisserons aux générations futures. »

En France l'oligopole de l'eau a su tirer tellement de richesses de ce bien commun qu'elle a fini par élargir son champ d'actions aux déchets, aux compagnies de chauffage, aux opérations immobilières. Cet oligopole français a même réussi à exporter son modèle de distribution privée de l'eau à l'étranger, notamment en Amérique Latine. »

Propos recueillis par Ève MOULNIER

## Et si un jour, on mettait Grenoble en bouteilles ?

C'est à Varcès-Allières-et-Risset, à la station de Rochefort que se situe un trésor bien gardé, un trésor de 150 hectares clôturés et vidéosurveillés : le site de captage de l'eau de Grenoble qui, depuis 1885, tire sa richesse de la nappe alluviale du Drac. Celle qui prend sa source dans le massif des Écrins.

### Nous avons un droit de pompage 3 à 4 fois supérieur à l'eau que nous vendons

« L'eau de Grenoble est stockée dans une immense auge glacière. La réserve est impressionnante puisque nous avons un droit de pompage 3 à 4

fois supérieur à l'eau que nous vendons. C'est très rare pour une grande ville. Comme c'est aussi très rare d'avoir un site de captage aussi vaste », explique Eric Grasset, président de la Régie des Eaux de Grenoble.

Et d'où vient la pureté tant de fois vantée de cette fameuse eau grenobloise ?

« C'est une eau non-traitée, qui provient de la vallée du Drac qui ne connaît que très peu de pollution humaine ou animale. Ensuite, on extrait l'eau de la nappe du Drac avant sa rencontre avec la Romanche. »

Par ailleurs, la configuration morphologique du sous-sol, avec des cou-

ches successives de galets, opère comme un filtre naturel. Les cailloux nettoient et percolent sans arrêter l'eau. »

### Cette pureté exceptionnelle étonne tous les spécialistes de l'eau qui viennent en visite à Grenoble

« Une seule petite goutte met au moins 50 jours avant d'arriver, toute propre et pure, dans le verre de l'usager grenoblois. Et je peux vous dire que cette pureté exceptionnelle étonne tous les spécialistes de l'eau qui viennent en visite à Grenoble. »

Mais si elle est si pure, pourrait-on envisager de

la partager avec d'autres Français, moins chanceux ? Et si on mettait l'eau de Grenoble en bouteille ? « Dans les années 80, il y a eu un projet qui n'a jamais abouti », explique M. Grasset.

« Actuellement une réflexion est menée avec la préfecture de l'Isère. L'idée serait de constituer le stock stratégique, qui est normalement obligatoire pour parer à toute crise, et de le renouveler en distribuant régulièrement les bouteilles pour éviter qu'elles ne périssent. »

Reste que l'embouteillage plastique n'est pas très écolo... »

Ève M. Actuellement une réflexion est menée avec la préfecture de l'Isère. Le Cl.

